



Évaluez la sécurité numérique de votre collectivité en 10 points

VÉRIFIER MON IMMUNITÉ CYBER

I INVENTAIRE COMPLET

M MOTS DE PASSE

M MISES À JOUR ET SAUVEGARDES

U UTILISATEURS SENSIBILISÉS

N NEUTRALISATION DES VIRUS

I INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

T TÉLÉTRAVAIL EN SÉCURITÉ

É ÉVALUATION

CYBER

ATTAQUES ANTICIPÉES

		OUI	NON ou NE SAIS PAS
1	Avez-vous un inventaire complet de tous vos systèmes numériques ?	☐	☐
2	Utilisez-vous des mots de passe solides et différents pour chaque service ?	☐	☐
3	Vos systèmes numériques sont-ils mis à jour en temps réel et faites-vous des sauvegardes régulières de toutes vos données ?	☐	☐
4	Avez-vous sensibilisé vos agents aux risques numériques ?	☐	☐
5	Vos postes et serveurs informatiques sont-ils protégés par un antivirus ?	☐	☐
6	Etes-vous en règle vis-à-vis du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ?	☐	☐
7	Vos agents sont-ils équipés de matériels sécurisés pour le télétravail ?	☐	☐
8	Faites-vous réaliser régulièrement des évaluations de votre sécurité numérique par des audits techniques ?	☐	☐
9	Avez-vous un plan de secours face aux cyberattaques ?	☐	☐

10	ACTION À MENER	Vous êtes dans le VERT : Bravo ! Votre collectivité met en oeuvre les mesures essentielles. Pour aller encore plus loin et vous aider à perfectionner votre sécurité numérique, le réseau des cyber gendarmes est à votre service. Vous êtes dans le ROUGE : Attention, votre collectivité est peut-être en danger. La gendarmerie peut vous aider à faire un état des lieux de votre sécurité numérique et à établir un plan d'actions pour renforcer votre protection.
----	-------------------------------	--

UNE HÉSITATION ? UN DOUTE ?

Contactez votre **GENDARMERIE** pour un **ACCOMPAGNEMENT DÉTAILLÉ**